



ASSEMBLEE GENERALE D'ETE

PROCES-VERBAL

Réunion du 13 juin 2026

Présidence : M. Patrick BEL ABBES

Assistent : MM. Thierry BALLAND Secrétaire Général, Patrick GRECO, Sophie CHARRUET, Nadine MARGARIT, Sophie SIBON, Mehdi AABID, Grégory LA CARIA, Thierry BERLAND, membres du Comité de Direction

Mr Joël REYNIER, Conseiller Municipal Ville de Gap,

Mr Vincent CARSERTA, Secrétaire Général de la Ligue Méditerranée,

M. Patrick GRECO, Président du GAP FOOT 05,

Participant : Sylvie POIGNET-TESTU directrice administrative, Fabienne YAGOUBI et Nadège OLIVIER secrétaires administratives, Lisa PAULEAU et Laurent ABRACHY CTD DAP, Rémi SOLLARI juriste.

Invité d'honneur : Yves MARCEL, ancien membre du Comité de Direction, ancien président du GAP FOOT 05

Ouverture de l'Assemblée

Liste des votants :

US VEYNES EP MANSOQUE FC SISTERON AS FORCALQUIER SC VINON CA DIGNE ORAISON S LARAGNE S AS EMBRUN FC VOLONNE L'ARGENTIERE S FC BARCELONNETTE ST CREPIN ES AS ST ANDRE CASTELLANNE FC LE BRUSQUET USCA PEIPIN FC MISON LA ROCHE S CO ST MARTIN FC LA SAULCE US AIGLUN AS DAUPHIN AF CHAMPSAUR VALGAUDEMAR O BRIANCON SERRE CHEVALIER AS VALENTOLE GREOUX USMD FUTSAL DIGNOIS ASF TALLARD GAP FOOT 05 FC MALIJAI AFC STE TULLE PIERREVERT MVR US VIVO 04 FC CERESTE REILLANNE CHORGES O

Thierry BALLAND, Secrétaire Général, ouvre l'Assemblée Générale d'été du District des Alpes à 10h20 : « Mesdames, Messieurs, les Présidentes et Présidents des clubs, Messieurs les représentants des différentes collectivités et institutions ; au nom du District des Alpes, nous vous souhaitons la bienvenue à cette assemblée d'été du 13 juin 2026 à Gap, ici à Gap, dans les Alpes vraies. Il paraît qu'on dit ça. Nous passons à l'appel des délégués. Comme vous avez tous émargés, je vous propose de nous dispenser de l'appel nominal, et je vais vous donner les chiffres du quorum. Donc les présences sont de 148 voix sur 153, ce qui représente 93.29 % des voix et 34 clubs présents. Le quorum est donc atteint. Je déclare donc ouverte cette assemblée générale du District de Football. Avant de commencer les différents points à l'ordre du jour, je vous propose, comme il est de coutume, de rendre hommage à toutes celles et ceux qui nous ont quittés cette saison et je vous invite donc à observer ensemble un moment de recueillement. Merci pour eux. Avant de donner la parole au président, je tiens sincèrement à remercier, solennellement, à remercier les personnes qui ont participé à l'organisation de cette assemblée. Je mentionnerai, outre les bénévoles, l'ensemble des salariés de notre district, particulièrement Sylvie, notre directrice et bien sûr les filles que j'embête et que je sollicite tout au long de la saison, sans oublier notre président avec qui je converse presque plus qu'avec ma propre épouse. J'ai dit presque. Je cède maintenant la parole au président Patrick BEL ABBES, Président ».

Monsieur Joel REYNIER, Conseiller municipal de la ville de Gap,
Monsieur Patrick GRECO, cher Patrick, Président de Gap
M Vincent CASERTA, Secrétaire général de la LMF,
Mesdames, Messieurs les Présidents des clubs ou leurs représentants,
Mesdames et Messieurs, chers amis,

Au nom du District des Alpes, je vous souhaite la bienvenue à cette Assemblée Générale du 13 juin 2026.

Pour la première fois depuis la création de notre district en 1983, notre assemblée générale se tient à Gap, dans ce superbe nouveau complexe sportif doté de deux nouveaux terrains synthétiques flambant neufs, de nouveaux bureaux, vestiaires et d'une magnifique salle de réception.

Il fallait bien attendre le club comptant le plus grand nombre de licenciés du district pour accueillir un tel rendez-vous... et à Gap, manifestement, on aime faire les choses avec ambition et élégance !

Je tiens à adresser mes remerciements les plus chaleureux à Monsieur le maire de Gap, ainsi qu'au club de Gap et tout particulièrement à Patrick GRECO, pour leur accueil, leur disponibilité et pour avoir mis à notre disposition ces remarquables installations, qui témoignent du dynamisme et de la passion du football gapençais.

L'été qui s'ouvre sera, une fois encore, placé sous le signe du football et de la passion populaire, avec la Coupe du Monde organisée aux États-Unis, au Canada et au Mexique. Un événement planétaire qui fera vibrer bien au-delà des stades professionnels, jusque dans nos clubs amateurs, au cœur de nos Alpes.

Le tirage a placé l'équipe de France dans un groupe relevé et passionnant, avec le Sénégal que les Bleus retrouveront mardi, l'Irak et la Norvège. Une entrée en matière qui doit nous permettre d'aborder cette compétition avec enthousiasme, ambition et confiance.

Comme chaque grande compétition, cette Coupe du Monde sera aussi l'occasion de rappeler que le football reste avant tout une formidable histoire de transmission, d'engagement et de passion partagée. Des éducateurs bénévoles aux dirigeants, des arbitres aux jeunes licenciés, chacun, dans nos clubs amateurs, participe à faire vivre cet esprit qui unit tout le football français.

Nous espérons bien sûr voir notre sélection nationale réaliser un grand parcours, et pourquoi pas aller chercher une troisième étoile qui viendrait couronner le travail exceptionnel de Didier DESCHAMPS. Lui qui, durant toutes ces années, a su maintenir la France au plus haut niveau mondial, laisserait alors l'image d'un sélectionneur ayant marqué durablement l'histoire de notre football. Quel plus bel hommage pour conclure cette aventure ?

Félicitations à l'équipe de France féminine pour sa qualification pour la Coupe du Monde 2027 qui se déroulera au Brésil. Cette qualification récompense le travail, l'engagement et la détermination des joueuses ainsi que de l'ensemble du staff.

La saison touche à sa fin, et je souhaite revenir avec vous sur un certain nombre d'échéances et d'événements qui ont rythmé l'activité de vos clubs, et plus largement, celle de notre District.

Sur le plan sportif, nous tenons à féliciter :

- L'équipe du GFA U 15 qui se maintienne encore une fois en ligue par suite de leur victoire contre Hyères lors de la rencontre de barrage. Encore bravo à elles
- Le FC Sisteron pour son accession en Régional 3,
- Le club de Manosque pour son maintien en Régional 2,
- Le club de Gap pour son maintien en Régional 3,
- Quant aux autres équipes qui évoluaient en ligue, nous sommes dans l'attente des décisions.

Félicitations également :

Gap, champion de District 2,

Malijai, champion de District 3,

Aux équipes jeunes et féminines suivantes pour leurs excellents résultats :

- L'entente L'argentière Veynes (U20 R),
- CA Digne (U18 R2),
- USMD (U17 R),
- Gap ou USMD (U16 R2),

- Sisteron FC (U15 R),
- USMD et Gap (U14 R),
- Briançon (féminines),
- Sainte André (futsal).

Bravo également à l'ensemble des clubs vainqueurs des différentes coupes départementales : la Coupe Futsal Mami, disputée à Digne en hommage à notre regretté ami Mohamed Megedmi, les finales féminines et U15 organisées à Oraison, ainsi que les Coupes des Alpes qui se sont déroulées à Sisteron le 30 mai dernier.

Cette grande journée de finales, rendue possible grâce à la mise à disposition de deux terrains, a offert un magnifique spectacle sportif. Elle a une nouvelle fois démontré la vitalité, la passion et le dynamisme de notre football alpin, porté par l'engagement des clubs, des bénévoles, des éducateurs et de tous les acteurs qui le font vivre au quotidien. Félicitations à tous les lauréats et participants pour leur contribution à cette belle réussite.

Je ne saurais toutefois poursuivre sans évoquer un fait particulièrement regrettable, venu assombrir cette belle fête du football. En effet, la finale U16 Albert Meyer n'a pu être menée à son terme et n'a pas été reprise à la suite des incidents survenus dans les tribunes.

Au nom du District des Alpes de Football, je condamne avec la plus grande fermeté ces comportements inadmissibles, contraires aux principes qui fondent notre action et notre engagement quotidien. Le football doit demeurer un espace de respect, de convivialité et de partage. Les débordements constatés ce jour-là sont incompatibles avec les valeurs que nous défendons et que nous nous efforçons de transmettre à nos licenciés, en particulier aux plus jeunes.

Ces agissements portent atteinte à l'image de notre sport, au travail remarquable accompli tout au long de la saison par les bénévoles, les éducateurs, les arbitres et les dirigeants, mais aussi à l'investissement des familles et de l'ensemble des acteurs qui œuvrent chaque semaine pour faire vivre notre football dans les meilleures conditions.

Plus encore, ils ont privé de jeunes joueurs du dénouement sportif qu'ils méritaient après une saison d'efforts, de passion et d'engagement. Une finale doit être l'aboutissement d'un parcours, un moment de joie, d'émotion et de fraternité sportive. Elle ne doit jamais être interrompue par des comportements qui détournent l'événement de sa vocation première et portent préjudice à l'ensemble de notre discipline.

Pour autant, il ne faut pas que ces incidents éclipsent la réussite globale de cette journée. Devant un public nombreux, dans une ambiance majoritairement respectueuse et passionnée, les finales ont offert une belle image de notre football. Je tiens à adresser mes sincères remerciements au club de Sisteron, à ses dirigeants et à l'ensemble de ses bénévoles, dont l'accueil, la disponibilité et l'investissement ont largement contribué au succès de cette manifestation. Leur engagement mérite d'être salué et reconnu à sa juste valeur.

Cette saison encore, notre District des Alpes a démontré toute sa vitalité, son engagement et sa capacité à avancer collectivement.

Grâce au travail remarquable de notre équipe technique, à l'implication de nos formateurs et surtout à l'investissement des éducateurs de nos clubs, plus de 137 éducateurs ont été formés cette saison à travers huit sessions CFI organisées sur notre territoire.

Ce chiffre n'est pas anodin. Il traduit une réalité forte : celle de clubs qui souhaitent se structurer, progresser et offrir un encadrement toujours plus qualitatif à leurs licenciés. Car derrière chaque éducateur formé, il y a des enfants accompagnés, des jeunes qui grandissent, des bénévoles qui transmettent et des clubs qui construisent l'avenir.

Cette saison marque également une étape historique pour notre district avec la mise en place, pour la première fois depuis la création du District des Alpes, une formation ligue DREF (responsable école de foot) au nombre de cinq. C'est une avancée importante, qui récompense le travail accompli depuis plusieurs années et qui confirme la reconnaissance de notre territoire dans le développement du football régional.

Nous pouvons être fiers de cette dynamique collective. Dans un contexte où le bénévolat devient parfois plus difficile, voire autant d'éducateurs s'engager en formation est un signal extrêmement positif pour l'avenir de notre football alpin. Je souhaite également mettre à l'honneur deux personnes qui incarnent pleinement cet engagement et cette passion. Tout d'abord Lisa, notre DAP, pour son investissement quotidien, son sérieux et l'énergie qu'elle met au service de nos clubs et de nos jeunes.

Et bien sûr Laurent, qui vient d'être admis au DES. Cette réussite vient récompenser un travail important, des compétences reconnues et un engagement sans faille au service du football.

Bravo à tous les deux. Notre district a énormément de chance de pouvoir compter sur des personnes de cette qualité, tant sur le plan humain que professionnel.

Enfin, je veux associer à ces félicitations l'ensemble des clubs présents aujourd'hui, car ces réussites sont avant tout les vôtres. Ce sont vos bénévoles, vos éducateurs et vos dirigeants qui font vivre, chaque week-end, le football dans nos vallées et sur l'ensemble de notre territoire.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement au service du District des Alpes et de notre passion commune.

Dans un contexte où les incivilités et les tensions peuvent parfois fragiliser notre football amateur, notre responsabilité collective est claire : protéger nos acteurs, accompagner nos arbitres et préserver l'esprit de respect et de convivialité qui doit rester au cœur de nos compétitions.

C'est dans cette volonté que le District des Alpes poursuit activement ses actions de prévention et d'accompagnement sur l'ensemble de notre territoire.

Grâce au soutien précieux de la Fédération Française de Football, notre district a bénéficié, à la fin du mois de décembre, de la mise à disposition de trois caméras GoPro. Depuis leur déploiement, plusieurs rencontres identifiées par la Commission de Prévention ont déjà pu être filmées grâce à ce dispositif.

Au-delà de l'outil lui-même, cette démarche porte un message fort : celui d'un football amateur capable de se moderniser tout en protégeant ses valeurs fondamentales. L'objectif n'est pas de sanctionner davantage, mais avant tout de prévenir, d'apaiser et d'accompagner, afin que chaque rencontre reste un moment de sport, de respect et de plaisir partagé.

Cette dynamique s'inscrit également dans le travail engagé autour de l'arbitrage, avec le recrutement cette saison de notre Conseiller Départemental en Arbitrage, Rémi DELMOTTE, dont une partie du financement est assurée par la FFF. Son arrivée constitue une véritable avancée pour notre district et pour l'ensemble de nos clubs.

Aux côtés de la Commission Départementale de l'Arbitrage, Rémi réalise un travail considérable : recrutement de nouveaux arbitres, accompagnement et fidélisation des jeunes officiels, échanges permanents avec les clubs, mais aussi coordination logistique autour des rencontres concernées par le dispositif GoPro.

Ce travail de terrain est essentiel. Car nous le savons tous ici : sans arbitres, il n'y a tout simplement pas de football possible. Soutenir l'arbitrage, c'est défendre l'équilibre de nos compétitions, mais aussi transmettre à nos jeunes les valeurs de respect, d'engagement et de responsabilité.

Je tiens également à saluer les clubs qui jouent pleinement leur rôle dans cette démarche. À travers leurs éducateurs, leurs dirigeants et leurs bénévoles, ils contribuent chaque week-end à faire vivre un football exigeant mais respectueux, compétitif mais exemplaire.

Le District des Alpes continuera à avancer avec cette même ambition : accompagner ses clubs, protéger ses acteurs et faire en sorte que notre football reste, partout sur notre territoire, une passion populaire porteuse de lien, d'éducation et de partage.

Un immense merci à l'ensemble des clubs, à leurs dirigeants, ainsi qu'aux collectivités locales pour leur soutien constant et leur engagement en faveur du développement du football dans le District des Alpes.

Le District des Alpes, au service des clubs et de tous les passionnés de football.

Je tiens à rendre un hommage appuyé à l'ensemble des salariés, bénévoles et élus de notre District, avec une attention toute particulière à nos salariés :

Merci à Sylvie, Fabienne, Nadège, Lisa, Laurent, Remi, Mathis, Sandrine, pour leur professionnalisme et leur engagement au quotidien.

Mesdames, Messieurs les Présidents, chers Délégués, chers Amis

Voici les quelques mots que je souhaitais vous adresser en ouverture de nos travaux.

Soyez assurés de notre engagement total à vos côtés. Avec l'ensemble de mon équipe, nous restons à votre écoute et disponibles pour vous accompagner, chaque fois que cela sera nécessaire.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente Assemblée Générale.

Test des boîtiers

Thierry BALLAND reprend la parole : « merci, Patrick. Nous allons utiliser des boîtiers électroniques pour voir s'ils fonctionnent en effectuant un vote test :

La question est :

Est-ce que l'équipe de France va remporter la Coupe du monde 2026 ? taper sur 1 pour oui et sur 2 pour non.

Il y a 30 votants, je ne vois pas tout, il y en a qui n'ont pas pu voter ? Est-ce qu'il y en a qui ont des difficultés à utiliser le boîtier ? non ?

Réponse	Pourcentage
1/Oui	76.7 %
2/Non	23.3%
Participants enregistrés	34
Votes reçus	30

Intervention des personnalités

Je vais maintenant solliciter nos invités qui nous font l'honneur et le plaisir d'être parmi nous et de leur laisser la parole à Monsieur Joël Régnier, Conseiller Municipal qui nous reçoit à la ville de Gap.

« Je vous remercie de cette invitation. Je vous prie d'excuser bien sûr le maire de Gap Roger-Didier qui avait d'autres engagements aujourd'hui. Je voudrais excuser aussi Alain Blanc, l'adjoint aux sports de la ville de Gap, qui est parti un peu en vacances. Voilà, pour vous remercier tous pour vos investissements, pour les clubs, pour tous nos jeunes, notamment sur la ville de Gap. Je vous rappelle que depuis 2025, il y a des investissements importants qui ont été faits sur le stade Paul Givaudan. Je crois qu'on arrive aujourd'hui au bout. Il reste encore plein de travaux à finir. C'est un investissement conséquent qu'a fait la ville de Gap puisqu'il s'agit de 4,6 millions d'euros. C'est assez conséquent, je crois qu'on a un maire qui est à l'écoute. Patrick Greco le rencontre assez souvent je crois et là-dessus il n'y a pas de problème. On va bientôt inaugurer le skate park au niveau de la pépinière. C'est un des plus beaux skate park de France. Bon écoutez-moi je voulais remercier tous les bénévoles parce que sans eux, les clubs sportifs, les associations, ça ne peut pas exister. Donc un grand remerciement à vous. Nous allons d'ailleurs bientôt inaugurer le rond-point de la piscine. Il s'appellera le rond-point des bénévoles. Bonne assemblée générale et merci au Président ».

Thierry Balland, donne ensuite la parole à Vincent Caserta, Secrétaire Général de la Ligue de la Méditerranée.

« Bonjour à tous, Mesdames et Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les dirigeants, Mesdames et Messieurs les éducateurs, arbitres, bénévoles, chères amies, chers amis. C'est avec beaucoup de plaisir que je prends la parole aujourd'hui, dans ce nouveau club house du GAP FOOT 05. Avant toute chose, je souhaite adresser mes sincères remerciements au nom du Président Borghini à l'ensemble des clubs, dirigeables, éducateurs, arbitres et bénévoles, qui, tout au long de la saison, consacrent leur temps et leur énergie au service du sport. Sans votre engagement, Le football amateur ne pouvait pas remplir sa mission sportive, éducative, inclusive et sociale. Le football alpin est une richesse pour notre territoire. Derrière chaque match, chaque entraînement, chaque jeune dans un club, il y a des femmes et des hommes passionnés qui transmettent des valeurs essentielles : le respect, l'engagement, la solidarité et le bien vivre ensemble. Pour honorer ces valeurs, nous devons rester vigilants face aux défis qui se présentent à nous, face aux incivilités, aux violences verbales et physiques, notre responsabilité est de préserver un environnement serein, où chacun peut pratiquer le football, dans le respect des règles et des personnes. A cet effet, la formation est l'un des acteurs et nous irons encore plus loin dans la prévention. Dès la rentrée, le Président Borghini proposera des mesures pour lutter contre la violence avec tous les acteurs. Nombre de vos membres seront conviés à y participer. Voilà ce que je souhaitais dire en priorité, en insistant également sur quelques points. Comme vous l'avez sans doute vu, nous poursuivons notre politique envers nos compétitions régionales, comme vous le faites de votre côté. Puisque nous évoquons les compétitions, félicitations à tous vos champions et vainqueurs. Tous vos lauréats régionaux seront honorés samedi 20 prochain au golf de Brignoles lors de la soirée des récompenses de la Ligue qui suivra l'Assemblée Générale. Il sera ensuite le temps de se projeter sur les Bleus qui entreront en lice mardi prochain face au Sénégal pour leur premier match dans cette Coupe du Monde qu'on espère étoilée. Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente assemblée générale ».

Thierry Balland donne pour finir la parole au président de notre club hôte, Patrick Gréco, président du GAP FOOT 05 : « bonjour à tous, merci à Monsieur Caserta, merci à Monsieur BEL ABBES, Monsieur REYNIER, merci à tous d'être venus dans cette nouvelle salle. Merci à Monsieur le Maire pour l'investissement qu'il a fait au niveau de du stade Givaudan, pour le foot à Gap et pour l'athlétisme, parce qu'on est quand même sur un site aussi qui a le club d'athlétisme. Donc il est vrai que ça fait un gros investissement, mais quand on voit tous ces jeunes-là avec notre tournoi aujourd'hui U8 U9 féminin et U10 U11, les deux terrains synthétiques, ça va faire du bien, avec la pelouse, ça fera trois beaux terrains sur un complexe de plus de 14 000 mètres carrés. Donc c'est vrai que c'est vraiment un bel outil avec des nouveaux vestiaires, une salle de muscu, une buanderie, une nouvelle buvette. Donc tout ça fait que c'est un bel investissement. Il y a encore la finition des travaux avec aussi deux écrans qui donneront un sur la pelouse, un sur le synthétique. Donc tout ça fait qu'on aura un très beau complexe. Donc voilà, je remercie tous mes bénévoles aujourd'hui qui sont un peu partout pour organiser tout ça. Après le tournoi, nous avons la fête du club. Vous êtes tous conviés à y rester parce qu'il y aura un match de gala avec des anciens footballeurs qui ont fait monter Gap en national et des anciens plus anciens qui eux ont participé à l'époque de Yves Marcel qui était président ; ceux-là ils font peut-être du foot en marchand parce qu'il y aura du foot en marchand tout à l'heure. Donc merci à tous d'être là, d'être venus. Essayons de faire vivre notre foot dans le 04 et le 05 au mieux et en ayant le moins possible de violence, comme a dit Patrick, ce qu'on a vu à la Coupe des Alpes, c'est un peu déplorable. Donc merci à vous, merci d'être là et merci pour le foot ».

Approbation du PV de la dernière Assemblée Générale

Thierry BALLAND poursuit l'ordre du jour : « Merci Patrick. Nous allons passer maintenant au vote du procès-verbal de l'assemblée générale qui s'est déroulée le 29 novembre 2025.

Nous allons passer au vote. Le vote est ouvert.

Réponse	Pourcentage
1/oui	96.7 %
2/non	3.3%
Participants enregistrés	34
Votes reçus	30

Je vous remercie. Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 29 novembre 2025 est approuvé. Je laisse la parole maintenant en l'absence de notre trésorier, Monsieur David LUCHARD à Chloé de la société A2A qui va nous présenter le budget prévisionnel de la saison 2026-2027.

« Bonjour à tous ; je vais vous lire du coup le discours que votre trésorier vous avait préparé.

Commençons par évoquer les CHARGES, et en premier lieu les charges de fonctionnement, qui, comme vous le voyez sur ce premier slide, représentent un total d'un peu plus de 100 000 Euros pour la saison à venir. Cela représente une baisse relative par rapport au budget de la saison écoulée, ce qui est probablement un peu ambitieux mais réalisable, les achats d'équipement envisagés (4 500 Euros) étant moitié moins importants. La différence importante que vous pourrez constater en terme de frais de déplacements par rapport au budget réalisé de la saison dernière (31 000 Euros ici et 50 000 Euros sur le réalisé) s'explique par le fait que le poste "Déplacements membres" de 18 397 Euros au bilan écoulé est une charge "non décaissée", compensée par le produit de dons aux œuvres, c'est à dire correspondant aux déplacements non réellement remboursés aux membres. Ces derniers ne sont pas pris en compte dans le prévisionnel. Ainsi, nous tablons sur des frais de fonctionnement en légère baisse, mais sans grosse variation cela dit, pour rester sur du réalisable. A l'inverse, une petite hausse a été prévue pour les actions techniques et développement, (Environ 5 000 Euros de plus, à 32 500 Euros estimés) car il nous tient à cœur d'essayer de transférer une partie des coûts de fonctionnement économisés sur les actions réalisés par le District tout au long de l'année (Evènements, promotion du football auprès du public sous toutes ces formes, actions dans les clubs). Les charges de personnel, à

203 000 Euros de coût global (207 000 l'année dernière), ont été légèrement réduites en raison de la fin de certains contrats d'apprentissage qui avaient tout de même un reste à charge pour le district, compensés pour partie par une participation à la prise en charge d'un nouveau poste, le CTDA (Conseiller Technique Départemental à l'Arbitrage), à savoir Mr Rémi Delmotte, cette dernière étant presque totalement couverte par des subventionnements de la FFF, tout en apportant une énorme plus-value dans une période, où, personne ne dira le contraire, inculquer les valeurs de respect et de fair-play dès le plus jeune âge est devenu primordial. Du côté des produits, nous avons revu à la hausse les partenariats (+ 6000 Euros environ) en raison d'accords déjà obtenus par notre Président Patrick Bel Abbès avec des futurs sponsors partenaires du District, l'option "sponsoring et mécénat" devenant cruciale dans la vie associative à l'heure où les fonds de subventionnement disponibles sont parfois moins élevés en raison d'une conjoncture peu évidente. A l'inverse, notre CTDA faisant justement très bien son travail de prévention, nous avons misé sur une baisse relative des Amendes et Dossiers disciplinaires, d'environ 5 000 Euros pour atteindre 82 000 Euros sur la saison à venir. Les 15 000 euros indiqués sur la ligne 'Dons Bénévoles' sont en fait les participations diverses des clubs à certaines activités ou actions (même niveau que la saison dernière), et les ristournes sur licence ont elles aussi été maintenues. Enfin, le poste phare des financements de notre association, celui des subventions, est supérieur d'environ 10 000 Euros à celui de l'année précédente, en raison, comme évoqué ci-dessus, de la prise en charge d'une partie importante des coûts générés par l'embauche d'un CTDA sur le District des Alpes. Nous avons évidemment, comme le veut l'exercice du prévisionnel, réalisé un compte de résultat à l'équilibre, ce qui dans la réalité n'arrive en général jamais, mais l'idée sera de maintenir ce cap pour en rester au plus proche, avec bien sûr l'objectif de réaliser plutôt un petit excédent à investir sur les actions futures qu'une insuffisance qui affecterait les fonds disponibles pour l'avenir. Est-ce que vous avez des questions ? »

Thierry BALLAND remercie Chloé pour cette présentation et soumet le budget aux votes pour son approbation. Le vote est ouvert.

Réponse	Pourcentage
1/pour	97 %
2/contre	3%
Participants enregistrés	34
Votes reçus	33

Merci beaucoup ».

DISTRICT DES ALPES DE FOOTBALL

BUDGET PREVISIONNEL 2026/2027			
CHARGES		PRODUITS	
Achats d'équipements	4 500,00	Avis de démissions	7 000,00
Achats	4 500,00	Ventes billets-brochures-livres	1 500,00
Electricité	1 800,00	Partenariat	18 000,00
Mobilier de bureau, carburant, et petit éq.	9 000,00	Ventes	26 500,00
Fleurs couronnes cadeaux	3 000,00	Dossier disciplinaire et amendes	82 000,00
Fournitures de bureau	3 200,00		
Achat documentation	1 000,00		
Achats et charges externes	18 000,00	Autres produits	82 000,00
Locations	1 500,00	Dons bénévoles	15 000,00
Entretien, Maintenance	3 500,00	Remboursement ligue	9 000,00
Assurances	5 800,00	Produits prestations services	24 000,00
Cotisations Organismes sportifs	10 000,00	Cotisations FFF Ligue District	9 500,00
Frais bancaires	300,00	Ristournes s./ licences	33 000,00
Services extérieurs	21 100,00	Produits activités annexes	42 500,00
Honoraires	9 000,00	Subvention Fédération+ ind. Préfo	36 000,00
Affranchissements, Téléphone	8 000,00	Subvention Ligue	53 000,00
Déplacements des Commissions	31 000,00	Subvention ANS projet sportif fédéral	16 000,00
Personnel extérieur		Subvention Département 04	10 000,00
Réception, représentation	10 000,00	Subvention Département 05	15 500,00
Marketing & communication publicité	2 500,00	Subvention apprentissage	10 000,00
Autres services extérieurs	60 500,00	Subventions d'exploitation	140 500,00
Formation professionnelle	2 500,00	Engagements compétitions	13 500,00
Frais d'organisation des Compétitions	2 000,00	Redevance compétition	16 900,00
Action technique & développement	32 500,00	Formations et stages	11 000,00
Organisation du District	37 000,00	Formation apprentissage	
Impôts et taxes	0,00	Compétitions	41 400,00
Rémunérations du Personnel	162 000,00	Produits financiers	2 800,00
Charges sociales	41 000,00	Produits financiers	2 800,00
Frais de personnel	203 000,00	Reprises sur provision	
Interet des emprunts		Produits exceptionnels	0,00
Interet des emprunts	0,00		
Charges exceptionnelles sur opérations de ge:	100,00		
Actions imprévues	1 500,00		
Charges exceptionnelles	1 600,00		
Amortissement et provision	14 000,00		
Dotations amortissement et provisions	14 000,00		
TOTAL CHARGES	359 700,00	TOTAL PRODUITS	359 700,00

Modification des textes

Le Secrétaire Général poursuit l'ordre du jour : « Nous allons passer maintenant à l'assemblée générale ordinaire pour vous proposer des modifications de règlement et bien sûr voter pour votre approbation.

Nous allons accueillir différents intervenants qui vont vous présenter ces propositions pour lesquelles vous voterez après chaque présentation, non pas article par article mais par règlement. Pour gagner du temps sinon on en a jusqu'à ce soir.

Règlements d'Administration Générale

On va commencer par la proposition de modification des Règlements d'Administration Générale, les principales modifications apparaissent dans le règlement financier avec la création d'une caisse de péréquation dans la catégorie U 13, accession phase 2 à 11 pour les frais de déplacement des équipes ainsi que pour les frais des officiels d'une part et avec le fait que l'ensemble des frais des clubs, dette des clubs envers le district, montant des droits fixes, montant des droits à réclamation ou d'appel par exemple, s'effectueront par prélèvement sur le compte du club. Y a-t-il des questions ?

Nous allons passer au vote. Le vote est ouvert. Donc toujours un pour oui et deux pour non.

Réponse	Pourcentage
1/pour	90.6 %
2/contre	9.4%
Participants enregistrés	34
Votes reçus	32

Donc le résultat est de 90,6 % pour oui, je vous remercie.

Règlements Sportifs

Nous allons passer à la proposition de modification des Règlements Sportifs. Les modifications concernent le fait qu'un joueur qui a déjà joué dans le championnat des Alpes ou dans la coupe des Alpes pour un club ne peut pas rejouer cette même compétition dans la même saison ou la même division avec un autre club, sauf en championnat jeune, c'est là la modification, dans le cas d'une seule poule dans le championnat concerné. Il peut cependant participer dans cette même division mais dans une poule différente évidemment. Pour les championnats jeunes en plusieurs phases, chaque phase est un championnat distinct des autres. Cela entend qu'un joueur peut jouer dans un club différent en phase 1 et en phase 2. C'est pour éviter, notamment pour les jeunes se retrouvent bloqués et ne puissent plus jouer le reste de la saison. Si j'ai bien compris, l'esprit rédactionnel de cette modification est toujours à l'application des règlements généraux de la Fédération française, en l'occurrence les articles 92 et suivants. C'est une petite précision. Est-ce qu'il y a des questions ? C'est clair, c'est relativement bien rédigé.

Nous allons passer au vote. Le vote est ouvert. Donc toujours un pour oui l'approbation et deux pour non.

Réponse	Pourcentage
1/pour	78.8 %
2/contre	21.2%
Participants enregistrés	34
Votes reçus	33

Donc vous êtes pour à 78,8%. Je vous remercie. Nous allons nous allons passer à la proposition de modification du règlement championnat futsal.

Règlement Futsal

Je passe la parole à Mehdi AABID qui va vous présenter les propositions de modification des compétitions et des coupes.

« Bonjour à tous. Le championnat Futsal a juste été remis à jour. C'est un championnat qui évolue en concertation avec les clubs. On essaie chaque année de faire évoluer le championnat dans les meilleures conditions, pour essayer d'avoir un maximum d'équipes. La commission n'a pas pu être là aujourd'hui, donc je suis le porte-parole de ce championnat. C'est juste une écriture pour s'adapter par rapport aux autres championnats qu'on a déjà en cours. Par

exemple le classement, on a rajouté que si deux clubs sont à égalité en nombre de points, c'est le challenge de la sportivité qui fait foi, au lieu d'aller chercher le classement en général des buts. Deuxième cas, pareil c'est si au cours de la saison on a le forfait général en phase retour, tous les clubs gagnent 5-0 les matchs pour garder l'équité sur la saison. Par contre une particularité qu'on a mise cette année c'est qu'on a aussi des équipes 2 et pour encourager les clubs à inscrire deux équipes il n'y a pas de limitation entre chaque équipe 1 et équipe 2 de joueurs qui peuvent monter ou descendre. La seule particularité c'est qu'un joueur ne peut pas jouer deux matchs en moins de 48 heures. Par exemple on a deux équipes, la première équipe joue le lundi, la deuxième le jeudi, peuvent descendre le maximum de joueurs que vous voulez, dans le but de la promotion du futsal. C'est pour ne pas mettre de frein en fait. Aujourd'hui on a très peu d'équipes, donc on essaye d'avoir un maximum d'équipes, même d'équipe 2. Après ça peut toujours évoluer dans l'autre sens si un jour on arrive à avoir plus d'équipes. Avez-vous des questions ?

Nous allons passer au vote. Le vote est ouvert. Donc toujours un pour votre approbation et deux pour contre.

Réponse	Pourcentage
1/pour	90.9 %
2/contre	9.1%
Participants enregistrés	34
Votes reçus	33

Résultat 90,9 pour oui, les modifications sont adoptées. Je vous remercie. Toujours Mehdi, on va lui laisser la parole pour la modification des règlements du championnat seniors.

Championnat Séniors

« Nous avons eu, cette année, une réflexion avec les clubs, après des remontées telles que : on ne jouait pas assez, d'autres qui jouaient trop. Donc on a essayé de trouver un petit compromis entre les deux. On a décidé, en D2, de faire des poules de niveaux. On augmente le nombre d'équipes pour passer de 14 à 16 en 2 poules de 8 par niveau et non géographique. En première phase, on joue un match aller-retour donc ça fait 14 matchs, on a un classement : les quatre premiers passent en poule accession et les quatre derniers vont dans l'autre poule. Sur la deuxième partie on retrouve encore nos deux poules de 8 sauf que cette fois tous ceux qu'on a joué en première phase on ne les rejoue pas pour limiter le nombre de matchs par contre les points acquis restent en cours. Ça veut dire que si j'ai joué une équipe en première phase, que j'ai gagné les deux matchs, je garde ces points-là pour la deuxième phase. Et derrière, ça fait les champions, les deux premiers montent et le dernier descend. En D3, ce sera la même chose en fonction du nombre d'engagés. Ça veut dire que jusqu'à 12 clubs, on reste en phase unique et à partir de 13, on passe sur la même formule, sauf cette fois en poule géographique. Comment sont créés les groupes de niveaux ? Par rapport au classement de cette saison. Donc c'est à dire que ceux qui descendent on les dispatche dans chaque poule, ceux qui montent pareil et en fonction du classement de cette année on les envoie d'un côté ou de l'autre ».

Question : « Du coup ceux qui montent de D3 par exemple sont envoyés dans lequel ? »

Mehdi : Un de chaque côté. Il y aura deux poules. Donc par exemple, cette année, le premier, il va être dans la poule A et le deuxième dans la poule B. Pour les descendre, pareil.

L'intérêt de mettre les deux groupes de niveau, admettons entre le premier groupe de niveau, les équipes classées un peu dans le groupe du championnat, deuxième groupe de nouveau, j'imagine que ce sont les équipes qui sont classées dans le bas du championnat. Du coup, les quatre premières qui sont dans le deuxième groupe, pour finir, vont jouer des pieds off et donc ils sont maintenus. Alors qu'au final, du coup, l'intérêt, il est juste là-dedans.

Question : « Et du coup, vous avez à combien de descente et combien de montées ? »

Mehdi : C'est toujours pareil. On aura sur le même schéma, deux montées. Il y a eu une descente obligatoire. Est-ce que c'est bon pour les questions ? Est-ce qu'il y en a d'autres ? Nous allons passer au vote.

Réponse	Pourcentage
1/pour	72.4 %
2/contre	27.6%
Participants enregistrés	34
Votes reçus	29

Règlement des Championnats Jeunes

Nous allons passer à la proposition de modification des règlements de championnat jeunes et Mehdi garde la parole.
« Donc là c'est pareil, c'est comme pour les le futsal, c'est juste une réécriture pour ne pas être en contradiction avec le traitement sportif. C'est juste la même chose. Quand une équipe est forfait général en deuxième phase, en phase retour, tous les matchs sont gagnés troisième.

Des questions ? Alors nous allons passer au vote. Le vote est ouvert.

Réponse	Pourcentage
1/pour	90.3 %
2/contre	9.7%
Participants enregistrés	34
Votes reçus	31

Résultat 90,3 %, les textes sont approuvés. Je vous remercie. Nous passons avec Laurent pour les propositions de modification du règlement de la Coupe des Alpes jeunes. »

Règlement des Coupes des Alpes Jeunes

« Bonjour à tous. C'est surtout ce qui est ressorti des réunions de secteur. On s'est vu. Il y avait un peu une problématique, c'est sur les Coupes des Alpes Jeunes. C'est qu'on n'avait pas nos meilleures équipes qui étaient représentées. Pour moi, ça me dérangeait. Parce qu'en fait je m'apercevais que quand on jouait en R, qu'on avait des équipes en R, ces équipes en R en jeunes ne pouvaient pas jouer la Coupe des Alpes. Donc moi ça me dérange parce que pour nous c'est notre plus belle compétition. Et en fait on n'avait pas ces joueurs-là, on n'avait pas ces équipes-là. Alors on l'a fait, j'ai bien compris pourquoi. C'est pour essayer de faire promouvoir la Coupe des Alpes pour les petits clubs, il n'y a pas de problème avec ça. En revanche, je regarde sur l'historique combien de petits clubs ont gagné la Coupe des Alpes. Ça n'a rien changé. Par contre, sur une demi-finale ou un quart de finale jouer contre une équipe de ligue, ça peut être valorisant pour vos joueurs, ça peut être valorisant pour votre territoire, pour votre club et je trouvais ça dommage. Donc c'est de cette réflexion-là que c'est parti. Maintenant, à vous de jouer.

J'insiste, c'est bien à la suite des réunions de secteur, vous savez qu'on intervient auprès de tous les clubs et c'est une remontée quand on a eu des petites équipes qui disaient : c'est quand on joue contre une grosse équipe qui évolue en ligue. Pour nous, c'est la Coupe d'Europe, donc on ne comprend pas pourquoi. J'ai dit mais ça a été une volonté des clubs il y a cinq ans, maintenant il fallait un changement, donc voilà pourquoi on vous le propose. Donc ça ne vient pas du district. J'insiste, ça vient vraiment des clubs ».

Question : « c'est des équipes de jeunes régionales, elles rentreraient au premier tour ? ».

Laurent : « Non, les équipes régionales rentreraient un petit peu plus tard parce qu'elles ont leur calendrier régional aussi qu'il faut s'adapter. Ça serait sur le deuxième ou troisième tour. Comme en Coupe des Alpes seniors. En fait, c'est se calquer sur la Coupe des Alpes seniors. En fait, il y a une incohérence, les seniors peuvent et les jeunes ne peuvent pas. Exemple très concret aujourd'hui, les 18 ans R de Champsaur n'ont pas pu jouer la Coupe des Alpes

parce qu'ils n'ont pas deux équipes. C'est à dire que ces gamins-là, ils ont joué que la Coupe Méditerranée et le championnat R, mais ils n'ont pas pu défendre la Coupe des Alpes. Et je trouve ça très dommage.

Ensuite il y a des modifications dans la coupe du 15 à 8.

Pour les du 15 à 8, vous savez très bien, il y a très peu d'équipes. Donc pour valoriser un peu ce championnat-là, on a décidé de vous proposer que les deux premiers de la deuxième phase, soit les deux finalistes on peut déjà. Donc il y a une première phase qui est faite généralement en deuxième phase mais on a des forfaits généraux comme on a eu cette année, on se retrouvait avec trois équipes, on a dû faire une triangulaire pour valoriser ces petits-là. Donc la question est venue après c'est que pour valoriser le championnat les deux meilleures équipes du championnat c'est les deux qui vont participer à la finale.

Y a-t-il des questions sur ce point-là ?

Non plus. Allez, le vote est ouvert.

Réponse	Pourcentage
1/pour	86.7 %
2/contre	13.3%
Participants enregistrés	34
Votes reçus	30

86,7 %, le texte est adopté, je vous remercie. Nous allons passer à la proposition de modification règlement en championnat féminine et c'est Lisa qui va intervenir ».

Règlement du Championnat Féminin

Bonjour à toutes et à tous. Pour les règlements féminins, on a procédé un petit peu comme pour les autres textes qui ont été présentés. Donc on s'est réunis avec les éducateurs des seniors féminines. L'idée c'est un petit peu d'avoir leur ressenti sur la saison, faire un bilan et surtout les projections pour la saison prochaine. Ce qui est ressorti, ça a été évoqué aussi aux réunions de secteur, ce serait de passer sur du foot à 7 plutôt que du foot à 8 pour des raisons techniques avec des notions d'espace, de distance de passes, etc.

Donc ça a été fait à la demande des éducateurs et des joueuses. C'est le premier point et ensuite le deuxième point c'est qu'il y avait une phase avec des play-offs et des Play Downs ; l'idée c'était de se laisser le choix de la formule en fonction du nombre d'équipes. Les play-offs et Play down ont été mis en place parce que cette année il y avait très peu d'équipes qui avaient participé. Donc on rajoute des matchs et de la pratique pour ces filles-là. On se laisse la possibilité, si par exemple il y a 12 équipes qui s'inscrivent, de faire un championnat classique comme vous le connaissez sans forcément faire des play-offs et des Play Downs. On a aussi enlevé la date limite avant de finir avant le 15 mai puisqu'il y avait accession au niveau de la ligue, là ça a un petit peu changé pour les saisons prochaines il faut que vous le sachiez. Si une équipe des Alpes souhaite un jour intégrer le championnat régional, il faudra absolument qu'elle participe à un championnat départemental, donc ça peut être en interdistrict avec la Provence, le Grand Vaucluse, la Côte d'Azur, le Var, mais il faudra absolument qu'elle participe à un championnat à 11, ce qui n'était pas le cas aujourd'hui. Voilà. Donc ce serait sur du foot à 7. Est-ce que vous avez des questions ?

Il n'y a pas de question, on va procéder au vote. Le vote est ouvert.

Réponse	Pourcentage
1/pour	100 %
2/contre	0 %
Participants enregistrés	34
Votes reçus	33

Approuvé à l'unanimité.

Pour mon premier vote, c'est pas mal quand même ».

Thierry Balland : « Attendez, il y en a d'autres. On va voir si elle fait le Grand Chelem et il y a d'autres textes »

Règlement Coupe des Alpes Seniors F

Lisa : « Au niveau de la Coupe, même principe, en fait l'idée c'était de se dire : aujourd'hui elles ont participé à la coupe, donc c'étaient des matchs simples comme vous le connaissez par exemple pour les garçons et les jeunes. Donc là pour augmenter le nombre de matchs, c'était de se dire : en fonction du nombre d'équipes inscrites à la coupe, se laisser la possibilité de faire des matchs aller-retour, donc ce qui rajoute pour ceux qui vont quasiment au bout un nombre de matchs un peu plus conséquent. Donc en fonction du nombre d'équipes, proposer une coupe match aller-retour, sauf pour la finale bien sûr, match sec.

Est-ce qu'il y a des questions ?

Nous allons passer au vote. Le vote est ouvert.

Réponse	Pourcentage
1/pour	97 %
2/contre	3 %
Participants enregistrés	34
Votes reçus	33

Règlement Coupe des Alpes Futsal Féminines

Lisa continue : « J'en termine avec le football féminin par la Coupe Futsal Féminine qui a été mise en place cette saison, je ne sais pas si c'était la première fois ? De ce format-là oui. Donc cette année on a fait une première phase style match de poule et après en fait on a fait pareil une deuxième journée avec une partie play-offs et Play down. L'idée c'était de se dire on fait un premier rassemblement donc il y a deux poules et après sur le deuxième rassemblement on fait deux poules mais pareil deux poules de niveau. Donc ceux qui participent aux play-offs et les équipes qui peuvent se qualifier pour la finale. Et pour le Play down, l'idée ce n'est pas de les éliminer, qu'elles puissent quand même pratiquer. Je pense que c'est une pratique qui est intéressante pour notre territoire. Donc ça c'était la première chose, et la deuxième chose, c'est par rapport à l'expérience qu'on a eu, c'est de bien cadrer la coupe, c'est à dire, vous le savez sûrement, mais je peux avoir une licence dans un club, une licence foot libre, et avoir une licence futsal dans un autre club. Donc là l'idée c'est pour la saison prochaine, je décide avant avec quel club je veux participer à la coupe. Si je participe avec Vivo, tout au long de la saison, je participe avec Vivo. Ça peut paraître évident, mais cette année on a eu cette problématique-là, donc l'idée c'était vraiment de l'écrire pour qu'il n'y ait pas de quiproquo. Si je commence avec une équipe, je finis avec. Voilà, vous avez des questions ? Non, nous allons passer au vote.

Le vote est ouvert ».

Réponse	Pourcentage
1/pour	90.3 %
2/contre	9.7%
Participants enregistrés	34
Votes reçus	31

Thierry Balland : « 90,6 % des modifications sont adoptées. Nous allons passer maintenant à la proposition de modification du règlement des statuts de l'éducateur et c'est Mehdi qui va vous en dire un mot ».

Statut des Educateurs

Mehdi : « Le statut de l'éducateur, c'est ce qu'on avait discuté avec les équipes surtout de jeunes. C'est que c'était pour encourager les éducateurs jeunes à s'inscrire aux formations, qu'il n'y aurait pas de sanctions financières, mais des points bonus à la place, tout simplement. C'est à dire que l'éducateur jeune veut se former, derrière il aura deux points de bonus. S'il ne veut pas s'inscrire sur la formation, il a son équipe en place toute l'année et à la fin il y a zéro. Pas de

toute action financière, pas de points de bonus et pas de malus surtout. En plus c'est d'encourager la formation pour ces éducateurs-là.

Il y a des questions ? On va passer au vote. Le boîtier est ouvert.

Réponse	Pourcentage
1/pour	87.5 %
2/contre	12.5%
Participants enregistrés	34
Votes reçus	32

Je vois qu'il y a 12% qui veulent payer ! le texte est approuvé à 87.5 % je vous remercie ».

Intervention des Commissions

Thierry Balland poursuit l'ordre du jour : La parole est aux commissions. Patrick, c'est toi qui commences ? »

Commission prévention

Patrick Bel ABBES : « Vous savez que depuis la nouvelle mandature, on a mis en place une commission de prévention. Vous savez tous ce que c'est. Là, on vous a fait un petit bilan avec les sanctions, les décisions, les dossiers. Vous pouvez constater qu'il y a un petit peu moins de dossiers. En ce qui concerne les sanctions, pour comportement excessif on est à moins 60. Sur les fautes grossières, on est à plus 26. Bousculade, on est à moins 60. Les tentatives de coup envers officiel on est à zéro, ça c'est une très bonne chose. Je pense que l'utilisation des GoPro est une réussite. On nous fait remarquer qu'on fait plus attention quand on sait qu'il y a la caméra qui est devant nous. Il y a des actions de prévention qui ont été mises en place avec la commission de prévention. C'est le permis de conduire une équipe de D1KFC. Vous savez qu'à chaque fin de match, les éducateurs et les arbitres ont une fiche de notation. Donc on a un lauréat cette année qui a eu une très belle note. On le verra tout à l'heure. La mise en place du carton blanc. Alors nous, on n'a pas suivi la fédération. On a juste mis en place le carton blanc sur la première contestation. L'histoire des capitaines, on en avait échangé l'année dernière lors des réunions de secteur et avec vous lors de l'AG. Vous n'étiez pas pour ; qu'on vous dire les choses, nous non plus. Donc pour l'instant, on en reste là. Mail préventif au club pour les matchs à risques. Comme je vous l'ai dit en réunion de secteur, quand vous avez ciblé une rencontre, vous savez que ça peut être difficile. Vous envoyez un mail au secrétariat, on fait passer à la commission de prévention et on classe le match à surveiller. On désignera des arbitres expérimentés. Selon le contexte, on peut même mettre un, voire deux délégués. Et selon la rencontre, on pourra même équiper l'arbitre de la GoPro. Voilà, je pense que ça commence à bien marcher avec les clubs cette année. On espère qu'on en aura moins à surveiller.

En ce qui concerne la sécurité des arbitres on aura une tolérance zéro, on va sécuriser au maximum l'activité des arbitres. On va éduquer à l'arbitrage dès le plus jeune âge. Merci à Rémi Delmotte parce que cette année, on en a eu 13 nouveaux arbitres, je pense que c'est bien parti. D'habitude, on fait une FIA, une formation, une par saison. Là, a priori pour la saison 2026-27, il y en a trois de prévues, chose qui n'est jamais arrivée dans le district des Alpes. Merci à Rémi. Le District est aux côtés des arbitres victimes de violences avec l'UNAF et la convention avec le parquet (pour l'instant que sur le 05 malheureusement). Nous sommes toujours dans l'attente de la convention nationale entre le ministère de la Justice, le ministère de l'Intérieur et la Fédé ».

Commission de Discipline

Thierry BALLAND reprend le micro : « Merci, Président. Je vais lire le compte rendu de la discipline. Activité disciplinaire de la saison 2025-2026 arrêtée au 2 juin 2026 en comparaison avec la saison 2024-2025 qui elle avait été arrêtée au 4 juin 2025. Dans l'ensemble, les indicateurs témoignent d'une amélioration de la situation disciplinaire. Le nombre de dossiers traités est passé de 205, toujours la saison passée, à 187, soit une baisse de 8 %. De même, le nombre total des décisions rendues diminue de 300 à 287. Donc une réduction de 5 %. C'est des statistiques. Après, il y a les statistiques et le ressenti. Ces résultats se traduisent en une diminution globale des affaires soumises aux instances disciplinaires. Parmi les principaux motifs de sanctions, dont le président en a parlé tout à l'heure, les récidives d'avertissement enregistrent une baisse significative de 17 %. Je vous passe les chiffres, comme ça je vous donne des pourcentages, s'il y en a qui vraiment veulent en discuter, on le voit. Cette évolution positive peut être interprétée comme le signe du meilleur respect des règles de jeu et d'une prise de conscience accrue des acteurs concernés. On observe également une baisse importante des propos déplacés, blessants, grossiers ou menaçants envers les adversaires, qui passent de 41 à 30 dossiers. Les faits similaires visant les officiels suivent la même tendance : une baisse de 32%. Les actes de bousculade volontaire envers un adversaire ont fortement diminué aussi, une réduction de 60%. Tout ceci, on peut vous féliciter, vous en tant qu'éducateur, membre de clubs, accompagnants, etc. et évidemment les joueurs, mais on sait que c'est un travail d'équipe. Certaines catégories, quand même, connaissent néanmoins une progression qui appelle à la vigilance. Les anéantisements d'occasions de buts : augmentation de 26%. Les fautes grossières, avec ou sans blessure, progressent quant à eux de 26%. Les actes de brutalité envers un adversaire enregistrent la plus forte augmentation en volume. 44 dossiers contre 34 la saison précédente, soit une augmentation de 30%. Concernant la police des terrains, deuxième domaine qui est à surveiller, qui est un petit peu préoccupant on va dire, sans être alarmiste, il y a une augmentation de 12%. De 17 dossiers, on passe à 19. Alors ça peut paraître, mais 17 c'est déjà beaucoup. La commission rappelle aux clubs que ce point doit faire l'objet d'une attention particulière afin de garantir le bon déroulement des rencontres et la sécurité de l'ensemble des acteurs. Un autre élément particulièrement encourageant concerne les compétitions de jeunes. Malgré ce qu'on a pu voir en finale, Le nombre de décisions disciplinaires dans cette catégorie diminue fortement, passant de 135 à 95. Donc c'est une baisse de 30 %. Donc ça c'est encourageant. Ce résultat positif témoigne des efforts réalisés en matière de sensibilisation, d'éducation et d'accompagnement des jeunes licenciés par vous, par vos éducateurs. Pour conclure, la saison 2026 est marquée par une diminution globale de l'activité disciplinaire et par une amélioration notable de plusieurs indicateurs liés au respect des adversaires et des officiels. Si certaines formes de violence physique demeurent en hausse et nécessitent une vigilance accrue, acte de brutalité notamment et comme je vous l'ai dit la police des terrains, les tendances générales restent encourageantes et démontrent l'efficacité des actions de prévention, sensibilisation menées au sein de notre compétition, par les clubs évidemment, et la présence de la GoPro, Patrick l'a souligné, moi je le vois comme un outil non pas pour la répression, mais pour aussi aider vos éducateurs sur le terrain, notamment aux jeunes, par exemple, l'enseignant également. Voilà. Je vous remercie pour cette écoute.

Rapport d'activité

Nous allons passer au rapport d'activité. Le district continue son engagement RSO, comme vous l'avez vu en n'imprimant pas ce rapport d'activité. Vous pouvez le télécharger via un QR code ou sur le site du district. C'est ça un souci du district. Donc si vous l'avez lu attentivement, vous avez vu qu'on a fait pas mal d'actions. Évidemment, toutes ces actions ne sont pas à créditer forcément au district, à votre institution, mais bien avec la participation des clubs et encore une fois, nous vous remercions tous et toutes de cet investissement pour ces actions, pour cet investissement de bénévoles, etc. Donc si vous avez des questions, vous pouvez revenir vers nous après l'avoir lu. Je vais donner maintenant la parole à Lisa qui va qui va vous présenter, qui va vous faire un peu un résumé de ses actions tout au long de la saison.

Lisa PAULEAU : « Du coup juste pour vous présenter un petit peu ma partie, je voulais un petit peu redéfinir aussi les missions. Mon objectif cette saison ça a été de relancer certains dispositifs qui existent et qui vous aident à vous structurer, à vous accompagner. Je vous présenter dossier par dossier. Je vous promets que ça ne va pas être trop long et je vais vous récompenser les clubs qui ont participé à ces dispositifs. Pour le PEF, Patrick en parlait tout à l'heure, le programme éducatif fédéral : douze clubs engagés cette saison et il y a huit clubs qui ont déposé au moins une action. Donc en termes de chiffres sur le programme éducatif fédéral, je pense qu'on peut faire beaucoup mieux que ça, sachant que pour la plupart ce sont des actions que vous mettez en place déjà mais juste que vous ne valorisez pas parce que soit on ne sait pas comment ça marche, soit on n'a pas forcément les liens, les codes, etc.

L'intérêt de ce dispositif : d'abord pour vos joueurs, vos éducateurs, c'est de les sensibiliser à l'éducation. Je pense qu'on est tous d'accord pour dire que la société évolue et qu'il faut sensibiliser encore plus sur ce volet-là, cet aspect éducatif. Donc ça c'est la première chose. Et la deuxième chose, c'est que ça permet aussi de vous valoriser avec des actions que vous mettez en place. Donc nous, au niveau départemental, tous les 2 mois, on élit le club qui a fait la meilleure action. Ensuite, c'est la commission régionale qui élit un club. Je ne sais pas si vous l'avez vu, mais cette année il y a un club qui a été lauréat régional, c'est Chorges Olympique qui avait mis une action en place sur le thème de l'inclusion avec un IME. Le club de Chorges a été valorisé au niveau départemental, nous part une petite dotation et au niveau régional, la LMF est venue sur leur installation pour proposer une journée activité pour les licenciés de Chorges. Donc l'année prochaine, l'idée c'est de proposer en fait une thématique sur 2 mois. Par exemple, septembre, octobre, ça va être la thématique engagement citoyen. Les clubs devront mettre une action en place sur cette thématique et en octobre on fait le jury départemental. Ce jury départemental permettra aux lauréats d'avoir une récompense et ensuite d'être proposé aux lauréats régionaux. Ça se faisait avant, l'année dernière Laurent l'a fait, donc l'idée c'est un petit peu de le remettre en place, de redynamiser et surtout de valoriser vos actions. Le lauréat départemental, car on doit élire un lauréat qui a le plus participé dans notre district, qui a été le plus actif. Donc pour cette saison ça a été le club de l'USMD donc qui a déposé 13 actions. Est-ce qu'il y a des questions par rapport au PEF ?

Le dispositif Toutes Foot : pour ceux qui ne connaissent pas, l'idée c'est de promouvoir la place des femmes au sein de vos clubs, que ce soient des joueuses, des dirigeantes, des arbitres, des bénévoles. 24 clubs engagés cette saison, c'est un record, on a été deuxième meilleur district dans toute la ligue donc je pense qu'avec un district de 40 clubs, on est à un peu plus de la moitié ; c'est un chiffre très important, ça prouve que vous êtes engagés dans ce dispositif. 19 clubs ont participé, sachant que votre participation vous rapporte un bon d'achat Nike de 300 euros que vous recevrez en septembre. Donc je pense que commencer votre saison avec un bon d'achat de 300 euros c'est plutôt intéressant pour vous. C'est une action qui est reconduite tous les ans, vous avez à peu près jusqu'à mi-décembre pour vous engager. Donc n'hésitez pas à le faire et je voulais vous féliciter pour votre engagement. Même principe que pour le PEF, on doit élire trois lauréats départementaux qui ont été ASF TALLARD, l'AFCV et ST CREPIN ES qui eux remportent un bon d'achat Nike de 800 € donc grâce aux actions qu'ils ont mis en place.

C'est la première fois que ça arrive dans le district l'AFCV a été élu lauréat régional et aura la chance de monter à Clairefontaine pendant deux jours, il reçoit un bon d'achat Nike de 1 800€.

Le foot à l'école : l'idée ça a été de le relancer cette saison avec trois objectifs prioritaires : faire découvrir les valeurs éducatives, on en a parlé tout à l'heure, promouvoir la pratique du football dans les territoires ruraux et faire découvrir la pratique féminine. Pour cette saison, on a neuf écoles qui ont participé, dont 17 classes : La Roche, Guillestre, Saint-Crépin, Rosan, Banon et Gap. Il y a deux clubs qui ont participé : le club de Gap Foot 05 et le Saint-Crépin ES. L'idée c'est de créer du lien avec les écoles, avec les enfants qui sont aux alentours de chez vous dans le but d'attirer de nouveaux licenciés. On a touché pas mal d'écoles à Gap ce qui nous a permis de faire un rassemblement de fin de cycle et de proposer une journée avec 160 élèves qui ont participé toute la journée. C'est un programme plutôt intéressant sachant que l'inscription au site Foot à l'école, ce sont les écoles qui s'inscrivent et ça leur permet de recevoir automatiquement une dotation. Donc vous, en tant que club, si vous souhaitez vous engager dans ce dispositif, l'idée c'est de faire le lien avec l'école, parce qu'on sait que c'est compliqué de rentrer dans les écoles. Avec les conseillères pédagogiques, que ce soit du 04 ou du 05, on a re-signé les conventions. Donc à ce niveau-là, il n'y a pas de problème. N'hésitez pas si vous souhaitez intervenir dans les écoles on vous accompagne, c'est avec grand plaisir, on l'a fait avec Saint-Crépin et Gap. Il y a eu un petit peu d'écoles isolées où on n'a pas réussi à rattacher des

clubs. Notre intérêt c'est vraiment de vous permettre d'attirer des licenciés. Parce que si moi je viens avec le logo du district, les enfants ne vont pas forcément s'identifier à moi. En revanche, si on voit cinq, six fois l'éducateur qui est en place dans le club, ça va permettre de créer plus facilement des relations. Voilà, n'hésitez pas, si vous souhaitez de participer. Et en plus de ça, ce dispositif permet de participer à un concours. Et pour la première fois, on a eu un lauréat régional : l'école de Guillestre qui a fait réaliser une production, donc c'est soit statique, soit dynamique et qui ont été élus lauréat régional.

Et la dernière partie pour moi, c'est le carton vert qui a été mis en place sur la catégorie et le niveau U13 accession. Peut-être que vous avez vu passer certaines infos. L'idée c'était de valoriser les bons comportements, donc remise d'un carton vert. Par qui ? Par les arbitres, c'est là où ça a été important de travailler en collaboration avec la CDA. La remise se fait à la fin de la rencontre. Il y a 25 jeunes qui ont reçu un carton vert. Je les ai conviés à venir aujourd'hui afin de les valoriser. Normalement il y avait un autre projet mais qui n'a pas pu se faire, donc on a essayé de faire au mieux. Et il y a Soan, qui a en a reçu deux sur des matchs aller-retour en recevoir un déjà c'est très bien mais deux c'est encore mieux.

Félicitations aux garçons et à l'intérieur de ce petit concours, j'ai également établi le classement du club qui ont récolté le plus de cartons verts. Donc c'est le club de l'USMD qui remporte le challenge avec 8 cartons verts et après voilà vous avez.

Merci les garçons. Je conclus avec les rentrées du Foot car on a lancé un appel à candidature et la date limite des candidatures est le 30 juillet, je vous enverrai un petit mail. N'hésitez pas si vous souhaitez nous recevoir. à envoyer vos candidatures. Je voulais redéfinir mes missions clairement. Si vous avez des questions vous pouvez m'appeler moi. Le foot à l'école. Le foot éducatif, l'accompagnement des clubs dans tous vos projets de structuration, etc. N'hésitez pas à me contacter. Je n'en ai pas parlé parce que ce n'est pas officiel, mais on a pas mal de clubs qui ont candidaté au label cette année et il y a eu des retours plutôt très positifs. Cela veut dire que vous êtes engagés dans cette démarche de structuration. Donc n'hésitez pas à me solliciter pour ça. On vous propose aussi des interventions dans les clubs, soit au niveau du suivi des éducateurs, soit pour animer des réunions techniques, proposer des séances, n'hésitez pas à me solliciter ».

Remise des récompenses

Le Secrétaire Général prend la parole : « nous allons passer au moment que nous préférons. Juste un petit mot avant qu'on passe aux récompenses. N'oubliez pas, s'il y en a qui doivent partir avant, de rendre vos boîtiers. Voilà, c'est juste ça, mais je le rappellerai tout à l'heure. Nous allons passer au moment que nous préférons, le moment de mettre à l'honneur les clubs et les bénévoles. J'appellerai pour remettre les différentes récompenses, nos invités.

Palmares de la saison :

D1 KFC – SISTERON FC

D2 – GAP FOOT 05 2

D3 – FC MALIJAI

Féminines Séniors – entente OBSC/ST CREPIN ES

Futsal – entente HAUT VERDON

U18 D1 : SC VINON

U17 D1 : CA DIGNE 04

U16 D1 : USMD

U16 D2 : OBSC

U16 D3 : AS FORCALQUIER

U15 D1 : USMD
U14 D1 : FC SISTERON
U14 D2 : OBSC
Critérium U15 à 8 : FC BARCELONNETTE
U15 FUTSAL : FC BARCELONNETTE
U13 Accession : GAP FOOT 05

Challenge de l'offensive/fair-play :

D1 KFC : pas de vainqueur cette saison
D2 : USCA PEIPIN
D3 : AFC TALLARD
Féminines : entente OBSC/ST CREPIN ES
Futsal : AFC SAINTE TULLE PIERREVERT
U14 D1 : USMD
U14 D2 : GAP (félicitation aucun cartons cette saison)
U16 D1 : USMD
U16 D2 : entente ARGENTIERE EMBRUN SAINT CREPIN
U16 D3 : GJBL
U18 D1 : SC VINON

Thierry Balland poursuit : nous allons passer au classement des meilleurs buteurs. Le meilleur buteur c'est Alan Mariotti : FC SISTERON devant Mustafa SONIE et Salim BAKIR. Pour l'éducateur de l'année, nous appelons Roland Latil du FCCR. C'est grâce à la mise en place du permis à point en D1. Roland a eu un comportement exemplaire toute l'année. En tout cas c'est le meilleur.

Je voulais remercier Monsieur Patrice Ferrer. C'est un joli trophée en fer forgé.

Nous allons passer aux médailles.

On va commencer par les médailles de la Ligue :

Christine HERMELIN FC BARCELONNETTE Vermeil

Vincent SPEGAGNE MVR Argent

Fabrice MINI ASF TALLARD Argent

Alexandre D'ARPINO US VEYNES SERRES Argent

Johan DERRE CHORGES O. Argent

Médailles du District

David NIVER AS DAUPHIN Or

Flore LAUNOIS CAD 04 Argent

Anne-Lise LAVILLE MVR Argent - Christophe LAVILLE MVR Argent

Wilfried CLOVIN MVR Argent

Nabil MEDJ GAP FOOT 05 Argent - Bernard BERTET GAP FOOT 05 Argent

Claude NAMANE Commission Discipline Argent

Emilie SERRES GAP FOOT 05 Bronze - Frédéric BOVE GAP FOOT 05 Bronze

Trophées du District

Patrick GRECO, Président du GAP FOOT 05, membre du Comité de Direction

Marc CHIRON, représentant de la CDA auprès du Comité de Direction

Monsieur Vincent CASERTA s'adresse à l'assemblée : « merci beaucoup je voulais juste vous dire merci à tous et encore félicitations aux récipiendaires pour leur dévouement dans leur club et pour notre sport.

Questions diverses

Thierry BALLAND poursuit l'ordre du jour : « nous allons passer aux questions diverses, nous allons passer donc à ce moment de partage qu'on va dire important, n'hésitez pas à partager vos points de vue, vos idées, vos remarques constructives, pour que chacun puisse s'exprimer et être écouté dans le respect et la bienveillance je vous demanderai juste un peu d'écoute voire un peu de silence. Chacun est libre de s'exprimer. Bien au contraire, nous l'encourageons. Est-ce qu'il y a des questions diverses ?

Question : « À la dernière réunion de secteur, il avait été évoqué la possibilité de réduire la trêve hivernale.

Laurent ABRACHY : « oui, c'était lors de la réunion de secteur à Villeneuve. Pour le Foot Educatif on a sondé les clubs et on s'aperçoit que c'est peut-être dommage d'attendre pendant trois mois et que finalement on s'aperçoit que les matchs qu'on joue après au mois d'avril sont aussi annulés. Donc sur le foot éducatif, ça va évoluer. Après sur le foot à 11, c'est beaucoup plus compliqué parce qu'il y a un championnat, il y a des classements et pour l'instant, ce n'est pas projeté sur le foot à 11. En revanche, c'est projeté sur le foot éducatif.

Patrick BEL ABBES intervient : « Juste un petit mot pour dire que cet allongement de la trêve d'hiver a été fait en concertation avec notamment les clubs du 05. Cela permettait aux clubs de pouvoir éviter des forfaits en trêve hivernale. Les clubs du 04 avaient aussi participé, c'était d'un commun accord et on était parti là-dessus. Je vous encourage à être force de propositions, pas en disant ça ce n'est pas bien, il faudrait faire autrement. Proposez des choses et argumenter, donc ne vous gênez surtout pas, proposer parce que vous avez vu que votre district quand même est à l'écoute et on essaie de faire au mieux pour l'intérêt encore une fois, l'intérêt général et pour permettre aux clubs de pouvoir s'exprimer librement et de faire remonter les difficultés ou les particularités de chaque territoire, vous savez très bien qu'il y a une petite différence entre le 04 et le 05 en terme de climat par exemple. Donc n'hésitez pas à faire remonter ça. Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Non ? Il est temps de conclure de cette assemblée. Merci à toutes et à tous d'être encore là, d'avoir été présents. On se retrouve dehors autour d'un buffet. Merci encore à vous et bonne saison ».

L'ordre du jour étant épuisé, Patrick BEL ABBES, Président clôture l'Assemblée Générale à 12h05.

Le Président du District
Patrick BEL ABBES



Thierry BALLAND
Secrétaire de séance



